



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

impasse des Pincevents 77000 la Rochette
Tel : 01 64 37 23 41
Site internet : <https://www.asrochettoise.com/>



ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON - EDUCATION
SPORTIVE - FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE – TENNIS –
TIR A L'ARC - VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR de l'AS ROCHETTOISE du 6 décembre 2021

Présents : voir liste d'émargement

Monsieur Morgan EVENAT, Adjoint au Maire de la Rochette chargé de la vie associative.

Absent : Athlétisme

Excusés : Paul VITANI et Jean-Marie LUCET

Quorum : 11 sections sur 12 représentées. Le CD ASR peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour :

Le Président souhaite présenter un point supplémentaire EMSLR/à l'ordre du jour initial de la convocation.

Accord à l'unanimité du CD

Informations générales :

Monsieur Miguel NAVIO TEJEDOR est le nouveau DGS de la Municipalité en remplacement de Madame Monique CASAFINA.

Rappel aux sections pour relever leurs courriers dans le meuble de la salle de réunion réservé à cet effet.

Achat d'un projecteur par l'ASR (169 €) très performant malgré sa petite taille. Usage pour toutes les sections sous réserve d'une demande au Président de l'ASR. Un document spécifique de prêt sera obligatoirement à remplir.

Vœux du Maire : jeudi 6 janvier 22. Pas de repli ASR. Fermeture Tabourot du jeudi 8h au vendredi 16h30.

Repli ASR n°2 en mars (pas de Badminton) suite aux organisations Municipales (Repas des Anciens et Arts et Gastronomie). Une note ASR sera diffusée pour préciser les détails de ce repli.

Points financiers ASR :

- subvention Municipale 2021 : 65000 €

- acompte annuel de 22000 € demandé, comme chaque année, par l'ASR pour versement mi-février 22.

- Mécontentement du Président quant aux dépôts tardifs des chèques par certaines sections. Impact calendaire sur l'établissement des comptes ASR de fin d'année.

- Redistribution à toutes les sections d'un surplus de trésorerie ASR pour arriver à un plancher compte ASR de 12000 € (10000 € + 2000 € de provisions travaux).

- Subvention Municipale 2022 : demande reconduction 2021 soit 65000 €.

Date AG ASR 2021 :

Jeudi 19 mai 2022

Accord à l'unanimité CD ASR

Documents de fin d'année 2021 :

A rendre pour le 9 janvier 2022 (délai de rigueur)

- Compte de Résultat de chaque section
- Tableau des effectifs de chaque section
- Bilan général ASR

Le Président de l'ASR, par projection vidéo, rappelle comment bien remplir les documents.

Point EMSLR :

Le Président de cette section expose les motifs pour lesquels il souhaite changer le nom de sa section en y associant le nom de Dammarie-les-Lys. (nombreux adhérents de cette ville, créneaux sur la Rochette insuffisants et perturbés par des compétitions d'autres sections, etc...). A ce jour la Municipalité de la Rochette n'a pas été concertée sur le sujet.

Monsieur Morgan EVENAT, Adjoint aux sports de la Municipalité de la Rochette, précise que cette dernière n'est pas favorable à cette demande compte tenu que la ville de Dammarie-les-Lys ne donne aucun financement pour le fonctionnement de cette section composée d'un nombre important de jeunes Dammariens. Un débat s'instaure et il est décidé de mettre à l'étude cette demande en concertation avec les 2 Municipalités.

Dates d'évènements en juin 22 (Stade/Huard) :

- tournoi inter-génération Volley le samedi 18 juin 22
- journée EMSLR le samedi 25 juin 22
- la Rochet' verte le dimanche 26 juin 22

Points divers :

- réfection de la piste d'athlétisme
- mise en place d'un container de rangements Athlétisme/Volley
- travaux pour la mise en place d'une nouvelle buvette et de toilettes (containers)
- question : opérationnelles pour juin 22 ? en principe ; oui.
- la propreté du gymnase Huard n'est pas respectée par certaines sections. Aux dirigeants de faire le nécessaire dans leurs sections.
- odeur toujours désagréable dans les vestiaires et toilettes de Huard. La Municipalité est au courant et une nouvelle action est prévue pour tenter d'y remédier.

Planning spécifique pour les stages en vacances scolaires (gymnase Huard)

- 1^{ère} semaine : Stage Badminton. Horaires : 10h/20h du lundi au vendredi.
- 2^{ème} semaine : Stage volley. Horaires : 10h/20h uniquement mardi/mercredi/jeudi.

Séance levée à 22h.

Président ASR
M Bourreau